



COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNUipp-FSU 82 **13 FÉVRIER 2019**

CARTE SCOLAIRE RENTRÉE 2019 : BILAN CATASTROPHIQUE !

Quel autre mot peut qualifier ce bilan ? Aucun...

Les décisions prises à l'issue des 2 instances consultatives tenues dans notre département ne méritent aucune autre appellation !

Le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire des enseignant-e-s des écoles publiques, alerte, comme chaque année, sur les effets néfastes des décisions prises par M. l'Inspecteur d'Académie sur la préparation de la rentrée 2019.

Lors des instances, toutes les situations ont pu être présentées par nos représentant-e-s : les demandes d'ouvertures de classes et la défense des situations de fermetures.

Le résultat est très loin de nos attentes : **le bilan est très mauvais et sera préjudiciable pour les conditions d'apprentissages des élèves et pour les conditions de travail des enseignant-e-s !**

25 postes supprimés pour 21 créations de postes : voilà le bilan de ce premier temps de la carte scolaire !

Le service public d'éducation est sacrifié !

Si la dotation finale (après les ajustements de rentrée, en septembre), sera d'1 enseignant-e supplémentaire, une bataille des chiffres s'est engagée sur le nombre d'élèves que nous devrions avoir à la rentrée prochaine... **Pour la rentrée 2019, quand les données statistiques annonçaient une perte de 310 élèves, les prévisions issues des mairies affichent un total moins pessimiste : a minima, 3 élèves supplémentaires seraient attendus dans les écoles tarn-et-garonnaises.** Quand on sait que ces chiffres ne prennent pas en compte les enfants de 3 et 4 ans des écoles à classe unique (alors que la loi rendra très prochainement obligatoire l'instruction de ces enfants et qu'il faudra donc les compter dans ces effectifs), la situation est clairement différente. M. le préfet a souhaité insister sur le développement démographique de notre département qui ne semblerait pas avoir de répercussions immédiates sur le public scolaire dans le 1^{er} degré. Difficile de le mesurer sur des données faussées...

Si on rentre dans le concret des situations :

- l'Inspection Académique ne sait pas et ne peut pas mesurer **les effets de l'instruction obligatoire à partir de 3 ans** : 400 enfants de notre département seraient concernés. Où ? Quels choix feront les familles : école publique, école à la maison, école privée, jardin d'enfants,...??? Pour les communes, l'investissement sera réel : qui dit instruction obligatoire dit assiduité !... Il faudra donc prévoir, dès la rentrée 2019, les moyens matériels et humains pour accueillir tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire, y compris les temps de cantine et de sieste... Cela sera-t-il faisable partout ? Le SNUipp-FSU 82 émet des doutes et a de fortes inquiétudes.
- **Inclusion pour les élèves en situation de handicap** : grosse inquiétude dans le département ! Les décisions de fermetures de classes impactent ces situations. Dans notre département, **7 écoles comptant une ULIS et 1 école avec une UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) subiront une fermeture de classe à la rentrée prochaine !** Quel carnage ! Quand les discours ministériels demandent toujours plus d'efforts pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les écoles et dans les classes « ordinaires », les décisions qui sont prises dans notre département sont déplorables. Le SNUipp-FSU 82 a exposé les éléments généraux et le contexte de chaque école concernée. Sur ce dossier, il convient de faire un focus encore plus précis sur l'école maternelle Françoise Dolto, à Montauban, qui compte la seule UEMA du département (un communiqué sur cette situation arrivera très prochainement).

- **Disparition du dispositif « Plus de Maîtres que de Classes »** : mis en place par le gouvernement précédent, des postes supplémentaires étaient alloués à certaines écoles (REP ou non) mettant en place des projets qui permettaient de bénéficier d'1 enseignant-e en plus pour travailler dans les écoles. Travail en petits groupes ou travail en partenariat dans la même classe étaient donc possibles du CP au CM2. M. le DASEN supprime les 4 derniers postes de notre département... Le SNUipp-FSU 82 a rappelé lors des intannces l'efficacité de ce dispositif reconnu par les équipes enseignantes et a demandé une minute de silence...
- Au delà de la défense du service public d'éducation sur tout le territoire et donc les non-fermetures de classes, comment ne pas mettre en avant **les situations d'ouvertures de classes nécessaires** ?
La FCPE 82 a abordé certains besoins lors du CDEN. Le SNUipp-FSU a renchéri avec d'autres situations. A minima, ces situations ne sont pas prises en compte avec la bienveillance nécessaire : La Salvetat-Belmontet, Donzac, Moissac Sarlac maternelle, Castelsarrasin Les Cloutiers, Meauzac, Montbeton maternelle, les écoles du secteur nord de Montauban (Louis Aragon, Birac, Coulonges élém et mater, Fonneuve maternelle, Marcel Guerret, Jean Moulin, Saint Hilaire, École verte de l'hippodrome)...
- Sur **Montauban**, quand sera-t-il mis en place une réflexion en lien avec les logements et les constructions à venir ? Certes, la mobilité des populations semble attester d'une fuite du centre-ville vers les quartiers périphériques. Mais, saurions-nous rappeler l'urgence de créer des bâtiments scolaires et des extensions dans les quartiers qui ont déjà connu une forte augmentation ? Il en ira de même quand les 34 logements qui remplaceront la « tour Issanchou seront livrés en fin 2019-début 2020... Les logements prévus sur la friche de « l'arsenal » seront-ils sans conséquence sur les besoins d'enfants à scolariser ?
Actuellement, les écoles montalbanaises sont « pleines ». Pas ou peu de salles sont disponibles pour permettre des créations de postes. La double contrainte des locaux et des besoins de postes d'enseignants imposent un statu quo préjudiciable pour tous : élèves et enseignant-e-s ! A quand une politique volontariste à moyen et long termes ?

Il n'y a qu'à voir les difficultés pour répondre aux attentes ministérielles de créer des postes supplémentaires dans les écoles REP : faute de salles de classes disponibles dans les écoles, il est imposé des suppressions de postes, des « bâtiments modulaires » ou un transfert de dispositif ULIS (pour rappel, c'était déjà le cas l'an dernier avec 3 ULIS déplacés en dehors de Montauban pour récupérer des salles de classes)...

Le SNUipp-FSU 82 tient à souligner, cette année davantage, l'efficacité de la communication et du dialogue que nous avons pu avoir avec les élu-e-s des collectivités, avec les parents d'élèves et avec les équipes enseignantes pour défendre le service public d'éducation dans notre département.

Selon nous, rien n'est définitif ! Des ajustements auront lieu à la rentrée de septembre. M. le DASEN a d'ailleurs conservé l'équivalent de 5 postes pour préparer la rentrée.

Des évolutions par rapport à certaines situations pourraient également avoir lieu prochainement (gardons espoir...).

A l'heure où les débats parlementaires ont pris la décision d'imposer dans chaque salle de classe la présence du drapeau français, du drapeau européen et des paroles de l'hymne national, nous mesurons à quel point les réalités et les enjeux du monde de l'éducation sont grandement dépassés par les élites technocrates : donnez-nous les moyens de faire mieux pour construire les citoyen-ne-s de demain !

Nos représentant-e-s nationaux, députés et sénateurs, peuvent être interpellés par rapport à ces décisions : n'hésitons pas !



23 Grand'Rue Sapiac (Mtban)

05-63-03-57-81

06-82-30-11-88

snu82@snuipp.fr

<http://82.snuipp.fr>